Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260316-2026_AS_05-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS

Le douze mars deux mille vingt-six à dix-huit heures, s'est réuni le Conseil d'administration en la Mairie de La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le vingt-six février deux mille vingt-six sous la présidence de M. Daniel GOYAT, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GOYAT Daniel, Mme BODIVIT Mylène, Mme STEPHAN Francine, M. LAVENANT Philippe, M. TUDAL Philippe, Mme COSSEC Liliane, Mme GLEONEC Yvonne, Mme OULC'HEN Madeleine, M. Aimé TUDAL, M. PYATZOOK Daniel, Mme PERCHOC Laurence.

ÉTAIT ABSENTE : Mme Audrey LE MOINE

Mme Laurence PERCHOC a été élue secrétaire de séance

****

2026- AS-05- FINANCES - Adhésion et cotisations Banque Alimentaire 2026
Adhésion et cotisations Banque Alimentaire 2026

Monsieur Le Président, informe les membres du Conseil d'administration du versement annuel d'une participation à la Banque alimentaire du Finistère. Pour l'année 2025, cette participation s'élève à 416 euros.
Monsieur Le Président rend compte que 14 personnes ont bénéficié d'une aide du CCAS de la commune durant l'année 2025.
Le calcul de la participation s'effectue au regard du nombre de bénéficiaires inscrits au cours des quatre trimestres plus 24 euros d'adhésion.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✓*APPROUVE le maintien du partenariat avec la Banque Alimentaire du Finistère,*
✓*APPROUVE le versement de la participation d'un montant de 416 euros à la Banque Alimentaire du Finistère*, ainsi que les 24 euros d'adhésion,
✓*APPROUVE l'inscription de ces dépenses au budget du C.C.A.S.*

Le Président,
Daniel GOYAT